

JOURNÉE TECHNIQUE
**Une nouvelle gestion
des rivières arrive :**
les actions à l'heure de GEMAPI



Programme de restauration fonctionnelle St Ruph-Glière-Eau-morte

PRUDHOMME Philippe, Vice président
Communauté de Communes du Pays de Faverges
Sources du Lac d'Annecy

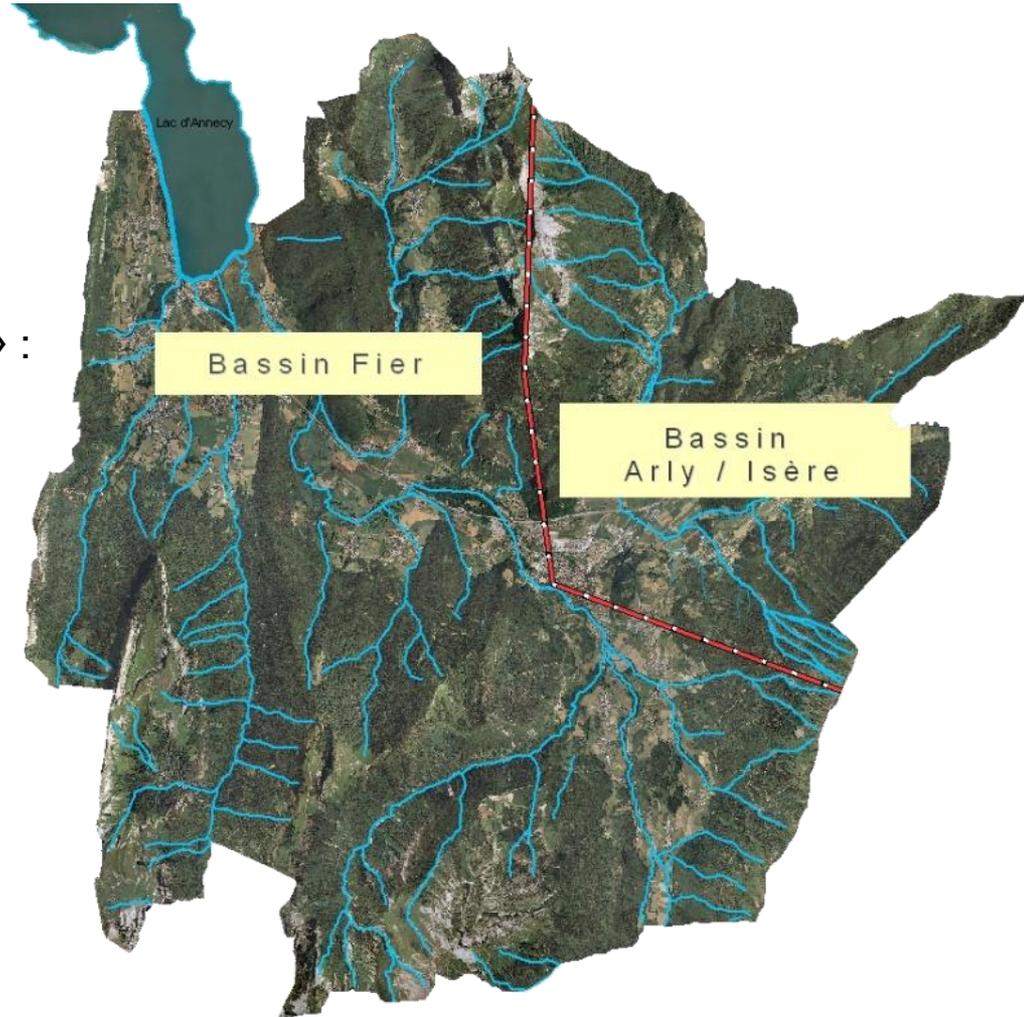
Plan de l'intervention

- **Contexte et enjeux**
- **Enjeux**
- **Connaitre pour décider**
- **Plan de gestion**
- **Difficultés**

Contexte :

Un territoire aux sources du Lac d'Annecy

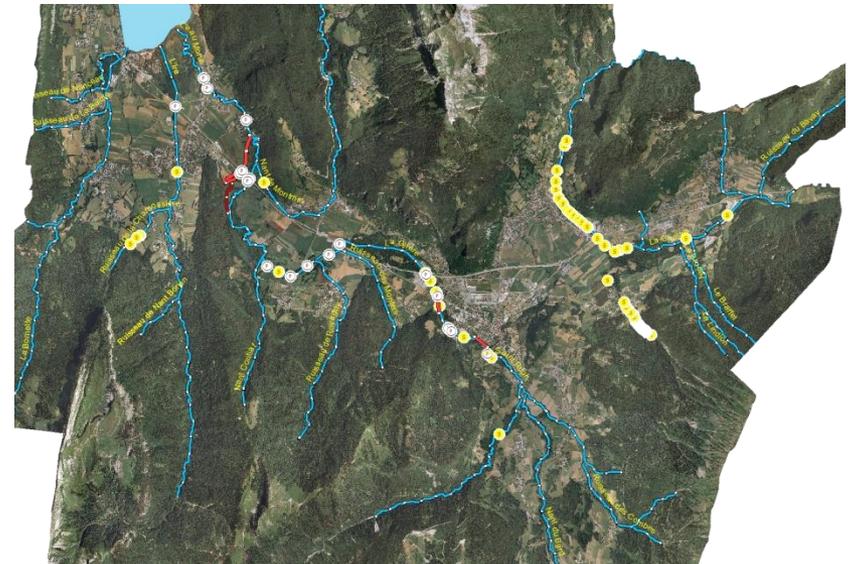
- Importance des rivières et des risques :
120 Km de rivières « aménagées »
- Une « responsabilité environnementale » :
 - 65 % de l'alimentation en eau du Lac d'Annecy
 - 40 % du territoire classé au titre de Natura 2000
totalité des têtes de bassins + milieux intermédiaires
- Une politique volontaire du territoire qui précède deux contrats de bassin.



Contexte :

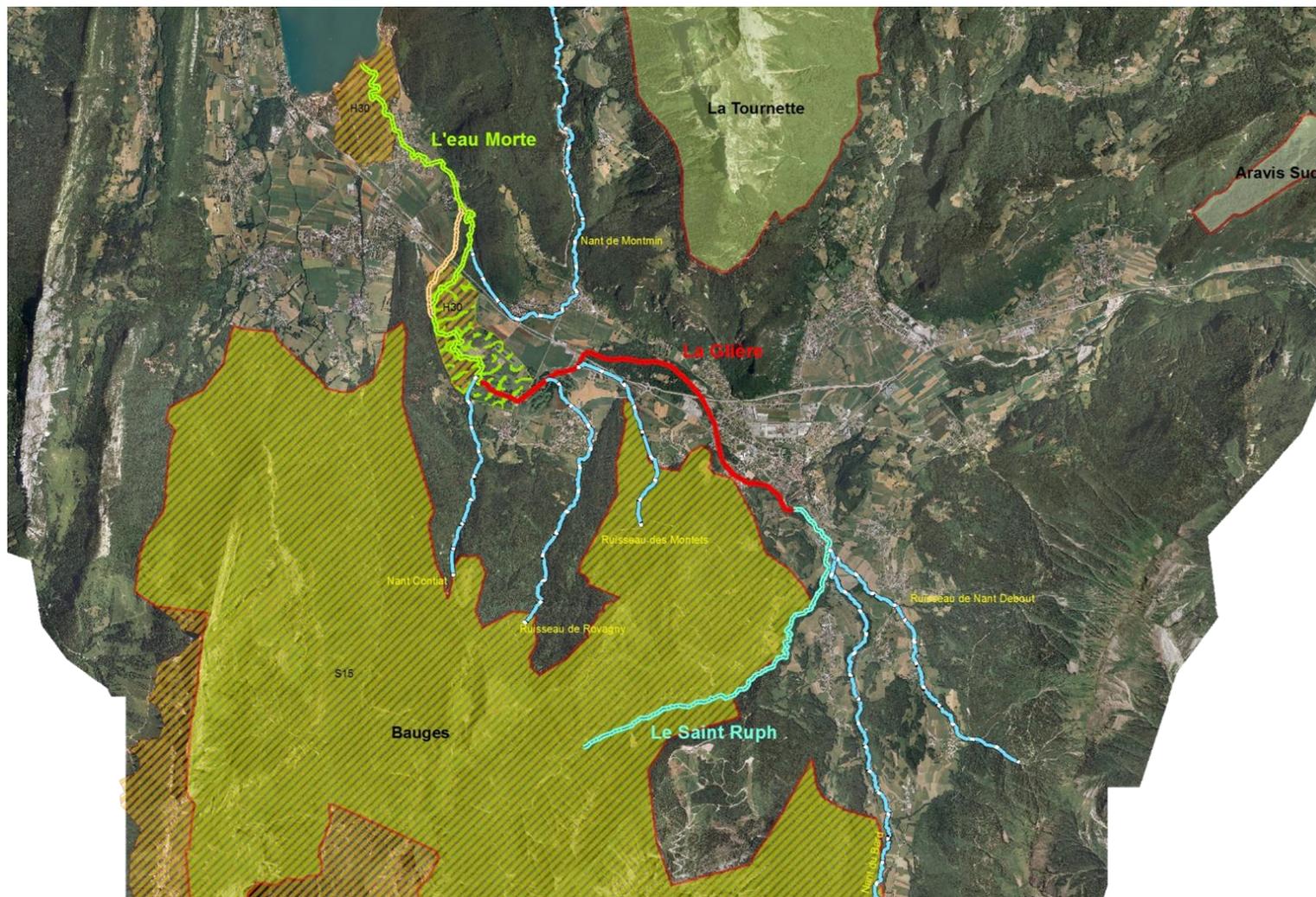
Un lourd passé d'aménagements :

- La crue de 1737 motive les grands travaux (période 1752-1950):
 - Protéger Faverges : construction du «Grand Mur » (1.3 km) :
 - freiner les matériaux : barrage des « Roux » (1886) de 10 m de haut
 - Stabiliser le bassin amont : Sylviculture en forêt domaniale de St Ruph.
- 1950-1980 : urbanisation du lit majeur : extraction des matériaux (construction), rectifications, renforcement des protections...
- 1980 – 1995 : stabilisation des profils et des ouvrages (seuils de fixation, dégravement...)



Contexte :

Une rivière au cœur de sites Natura 2000

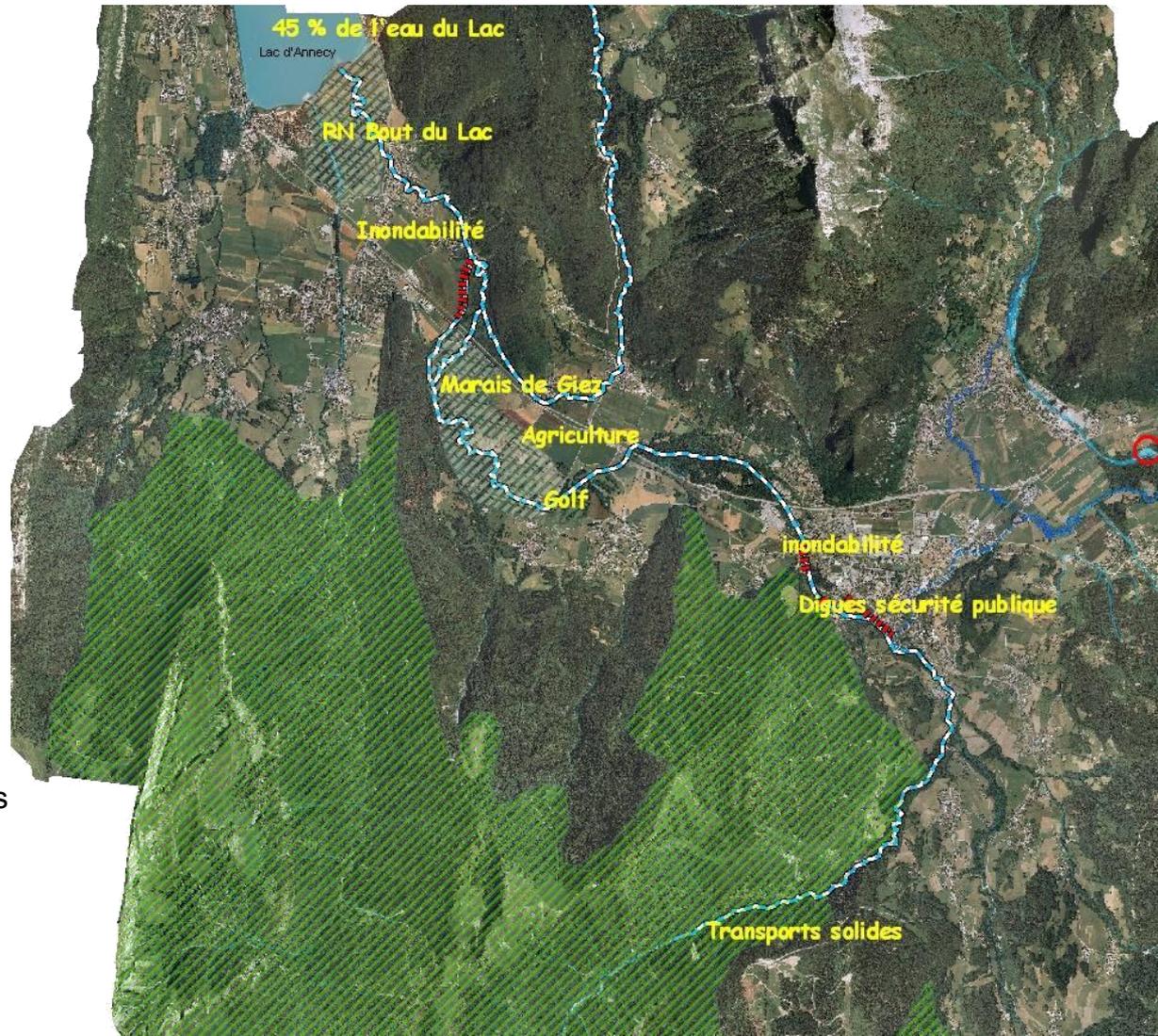


Olivier Pellissier

Contexte :

Des enjeux multiples

- 1730-1992 : gestion segmentée :
échelle parcellaire et communale
- Après 2004 : une approche
communautaire intégrant :
 - Connaissance fonctionnement du BV
hydro système / écoulement -
nappe(s) – rivières Protection des
personnes et des biens
 - Continuités / discontinuités solides –
biologiques et liquides.:
 - Qualité de l'eau : eau du Lac...
 - Qualité des milieux : RN bout du Lac
& Marais de Giez
 - Activités économiques Agriculture &
golf :
 - &....Déficit de gestion : actions envers
les propriétaires.



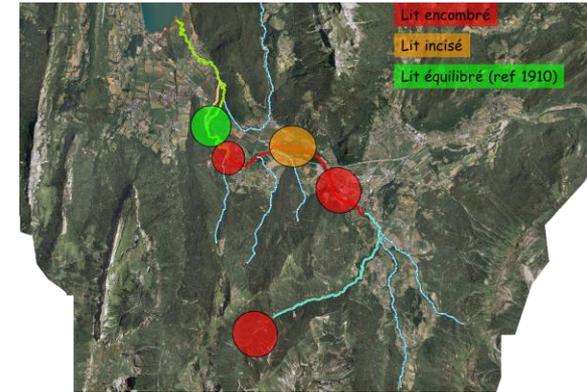
Connaitre pour décider :

2005 : Etude – objectifs et contenu

- Objectifs :
 - acquérir, approfondir ou remettre à jour les connaissances nécessaires sur l'état de fonctionnement du St Ruph et de l'eau Morte.
 - apporter des réponses claires et opérationnelles aux enjeux et problèmes
 - mettre en cohérence la gestion des transports solides avec les autres enjeux liés aux différents espaces traversés par la rivière.
- Contenu :
 - Volet 1 Connaître le fonctionnement hydrodynamique du marais de Giez-Doussard-Faverges
 - Volet 2 : Etudier les transports solides pour les gérer afin de protéger les lieux habités contre les crues.
 - Volet 3 : Définir pour chaque tronçon homogène un plan de gestion durable en fonction des problèmes et enjeux spécifiques

Connaitre pour décider :

Les résultats en quelques mots :



- Rivière :
 - Des discontinuités sédimentaires : lit encombré ou incisé.
 - Des risques aux personnes et aux biens dans la traversée de Faverges.
 - Une certaine « naturalité » mais des milieux « déconnectés » :
 - des dynamiques latérales limitées par les aménagements ou les incisions.
 - Un marais déconnecté des crues de sa rivière.
- Marais :
 - Alimentation par les sources en régime normal.
 - Eau Morte = niveau de Base.
 - Pas de capacité de transport de l'eau morte dans ce tronçon
 - Les débordements de la rivière en amont et aval du marais limitent sa mise en eau.

Plan de gestion :

Un scénario de gestion durable en quatre étapes

Recréer les conditions d'inondabilité favorables à la biodiversité :

- Reconnecter le marais = rétablir un fonctionnement hydraulique favorable (inondation marais et eau morte - truite du Lac)
- Etanchéifier le seuil de dérivation
- Rectifier le « taraz » des planches
- Améliorer l'écoulement à l'entrée du Marais

Favoriser le transit physique et biologique :

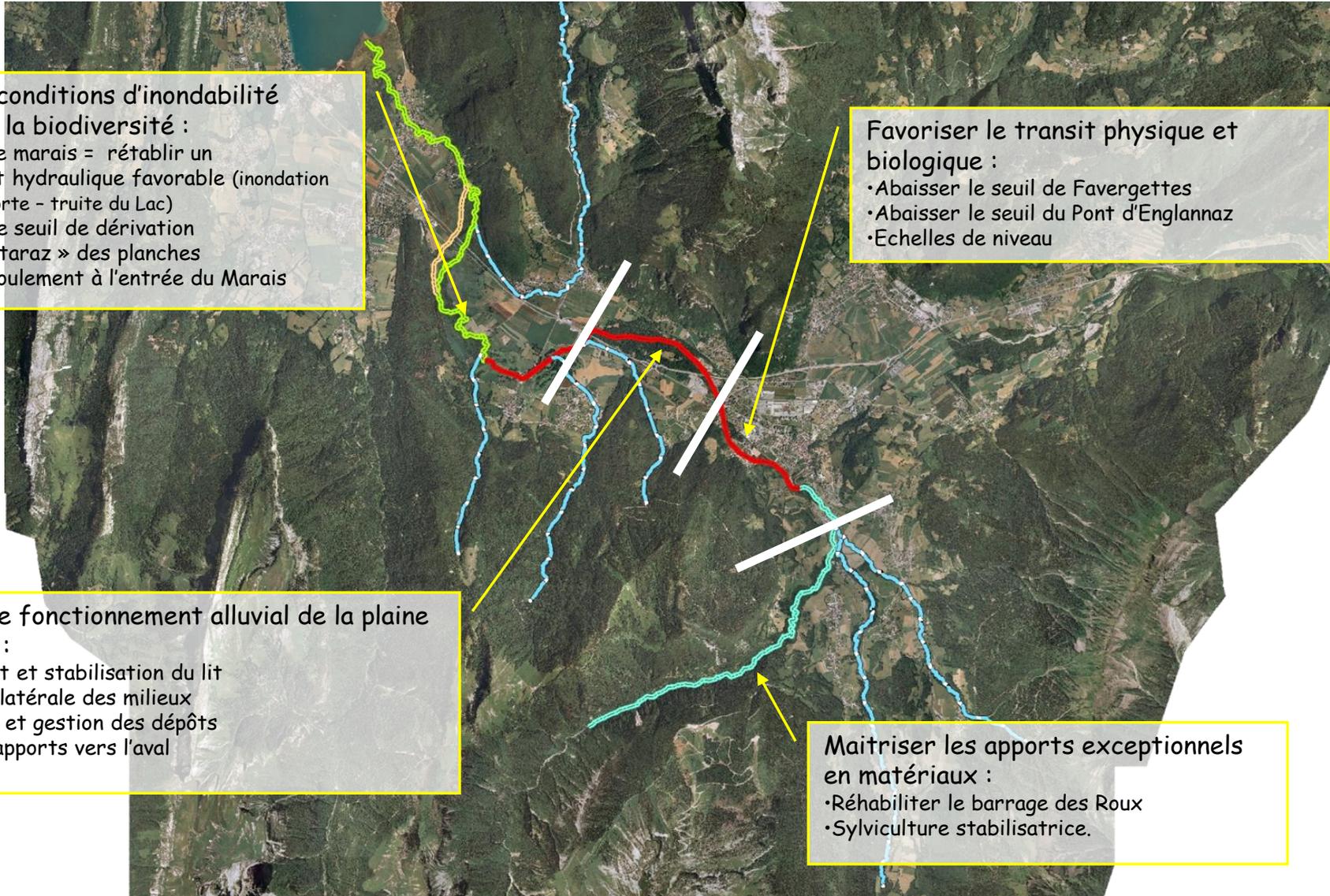
- Abaisser le seuil de Favergettes
- Abaisser le seuil du Pont d'Englannaz
- Echelles de niveau

Retrouver le fonctionnement alluvial de la plaine de Mercier :

- Elargissement et stabilisation du lit
- Reconnexion latérale des milieux
- Renaturation et gestion des dépôts
- Gestion des apports vers l'aval

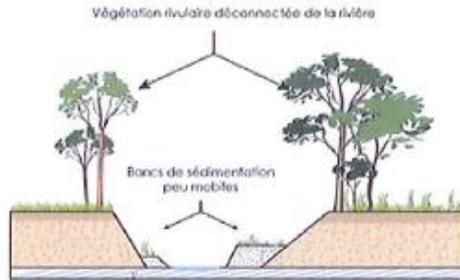
Maitriser les apports exceptionnels en matériaux :

- Réhabiliter le barrage des Roux
- Sylviculture stabilisatrice.

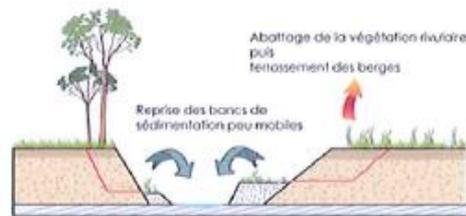


Plan de gestion : Renaturation plaine de Mercier

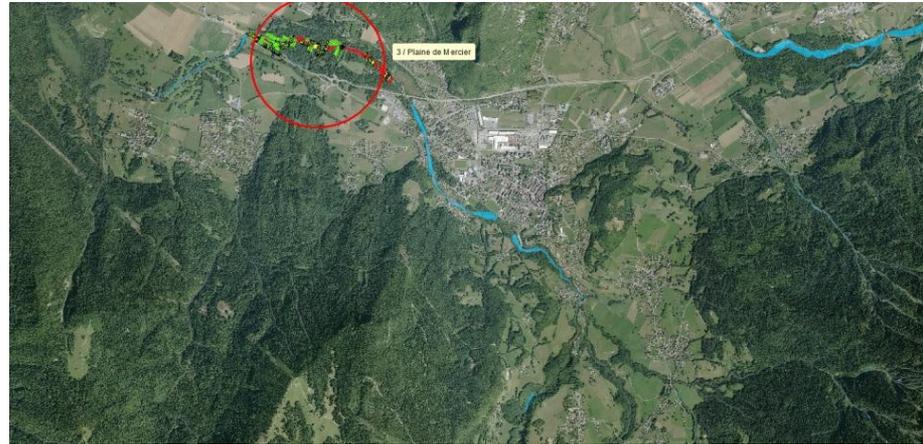
1.5 km

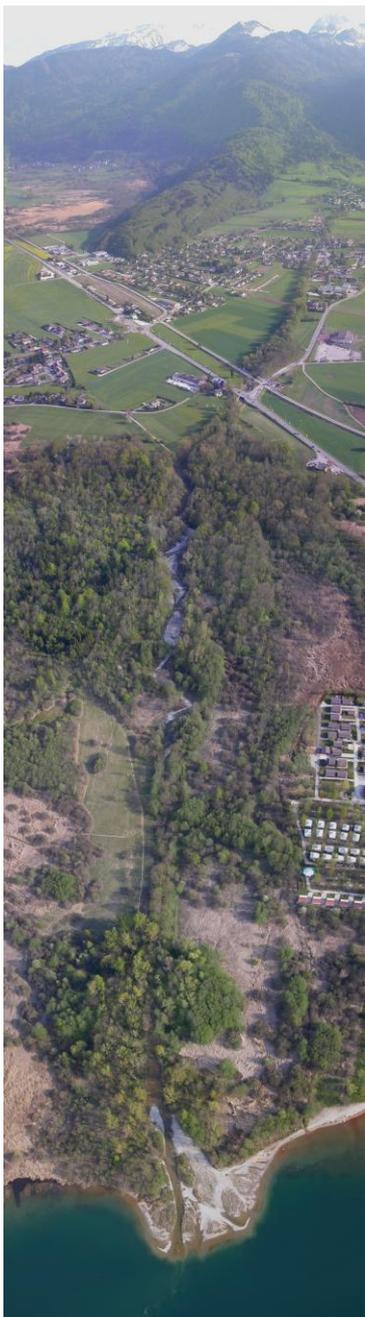


Etat actuel



Recouvrement





Le scénario répond à :

- La gestion des risques aux personnes et aux biens
- La restauration d'une trame bleue fonctionnelle
*continuités écologiques,
fonctionnement des milieux associés*
- La mise en place d'une gouvernance locale
volet « mobilisation des propriétaires riverains »



Journée technique : Une
nouvelles gestion des rivières, les
actions à l'heure de la GEMAPI –
Cadenet

Difficultés

Articulation des procédures administratives:

Foncier Expropriation	Environnement / Forêt (incluant N2000)	Urbanisme (contexte PLU Intercommunal)
DUP / Enquête parcellaire sur un cadastre erroné	DLE / DIG	MEC PLU Faverges
Enquête publique « conjointe » : 3 lieux et 5 procédures/ 5 Chaque dossier suit sa procédure / Chaque procédure est complexe		



Difficultés pour le maître d'ouvrage et l'administration dans l'articulation des différentes procédures.

Difficultés pour la population à comprendre le dossier

Acquisitions foncières (103 parcelles – 94 propriétaires – 11 Ha)

Articulation des procédures financières

Calendriers environnementaux

Le retour d'expériences :

- Rivière = Projet complexe qui nécessite une approche du fonctionnement global
- Pédagogie permanente sur un sujet particulièrement « polémique »
- Portage politique fort : tenir la « distance »
- Importance de la clarté du positionnement du maître d'ouvrage
- La politique de gestion des rivières et des milieux est « fiabilisée » dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal (ex : OAP thématique « Zones humides » intégrant la notion d'espace de bon fonctionnement)

Les statuts et le règlement de « gestion de rivières » permettent à la Communauté de Communes du Pays de Faverges d'assurer la compétence GEMAPI

Merci de votre attention